



CHARTE DU RALLYE LES LILAS BLANCS

le 28 août 2022

Le rallye est ouvert à tout type de voilier. Seul le RIPAM s'applique pour les participants

1 – PROGRAMME

Samedi 27 août : Remise du trophée du Talon d'or par l'APOC et repas des équipages sur réservation (voir inscriptions) à la salle des fêtes de Loguivy de la Mer

Dimanche 28 août : Rallye accompagnant la régates des Lilas Blancs. Les bateaux sont à disposition de l'organisation à partir de 10H00 devant Loguivy de la Mer. Informations complémentaires au tableau officiel à la salle des fêtes de Loguivy samedi soir avant 20H.

Parcours possibles :

1 Tour de Bréhat par Le Trieux

2 Tour de Bréhat par Le Ferlas

3 Parcours à l'initiative du comité de l'organisation

Les parcours possibles seront distribués aux inscriptions et le parcours choisi sera annoncé au moment du départ par VHF et le numéro affiché à l'arrière du bateau organisation.

Remise des prix de la régates à partir de 18h à la salle des fêtes de Loguivy de la Mer

2 – COMMUNICATION RADIO

Une VHF en état de fonctionnement est recommandée et une veille VHF doit être assurée sur le canal 71.

3 – DECISION DE PARTICIPER

Le skipper d'un bateau est seul responsable de son bateau et de son équipage. Il lui incombe de participer ou non au rallye selon les conditions météo et son expérience. Par son inscription, le skipper décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel ou corporel).

En cas de décision d'un skipper de ne pas ou de ne plus participer au rallye, il doit informer l'organisation sur le canal VHF dédié (71) ou informer un membre du comité d'organisation par téléphone (Dany Marivin : 06 52 82 09 77).



LOGUIVY CANOT CLUB

CHEZ GAUD

16 rue du Port - 22620 LOGUIVY DE LA MER - Tél : 06 68 97 57 83

N° d'association : 0224009011

Email : loguivycanotclub@gmail.com – <http://loguivycanotclub.com>



4 – ASSURANCE

Le skipper/propriétaire du bateau atteste en signant l'inscription la validité d'une assurance responsabilité civile le concernant ainsi que les membres de son équipage. Le bateau quant à lui doit être assuré au minimum dans la zone de navigation pour les dommages causés à un tiers.

5 – INSCRIPTIONS

5.1 Pré-inscription

Elle se fait en téléchargeant et complétant le document PDF accessible sur le site www.loguivycanotclub.com. Ce formulaire téléchargeable en ligne se complète et se transmet par mail automatisé à la messagerie du Loguivy Canot Club.

5.2 Inscription

La confirmation de votre inscription au rallye et/ou au repas des équipages sera effective dès perception du règlement par chèque ou virement avant le lundi 22 août. Passée cette date, la participation au rallye est toujours possible mais la participation au repas ne pourra être garantie en raison du nombre de places limitées (150).

Les frais d'inscription sont de 25€ par bateau et couvrent la participation au rallye pour le skipper et l'équipage. Pour ceux qui le souhaitent, la mairie et le port de Lézardrieux accueillent les participants au cours de la semaine précédant et suivant la manifestation, 72h avant et 72h après. loguivycanotclub@gmail.com ou Yann Plusquellec :06 68 97 57 83

Merci de nous indiquer par mail la date de votre arrivée au port de Lézardrieux et le type de votre bateau afin que nous informions les responsables du port.

Merci de nous renvoyer au plus tôt et ce avant le 15 août 2022 votre formulaire de pré-inscription, votre règlement doit nous parvenir avant le 22 août afin de garantir vos places au repas des équipages.

CONTACT ORGANISATION

Email : loguivycanotclub@gmail.com

Yann Plusquellec :06 68 97 57 83

Dany Marivin : 06 52 82 09 77

A ? le

Signature du skipper avec la mention lu et approuvé,



LOGUIVY CANOT CLUB

CHEZ GAUD

16 rue du Port - 22620 LOGUIVY DE LA MER - Tél : 06 68 97 57 83

N° d'association : 0224009011

Email : loguivycanotclub@gmail.com – <http://loguivycanotclub.com>